

Case Study.  
Canton du Valais.  
Suisse.

Secteur public: action sociale

# Inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap dans le canton du Valais



## Contexte

Le canton du Valais fait office de pionnier dans l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap, notamment par la mise en place, en 2005 et 2011, de mesures complémentaires aux ateliers protégés et à celles de l'assurance-invalidité. La thématique a récemment été réinscrite à l'agenda politique, par la révision en 2022 de la loi sur les droits et l'inclusion des personnes en situation de handicap (LDIPH) et le dépôt de deux postulats au Grand Conseil valaisan.

## Défi

Faisant le constat d'une sous-utilisation de ces mesures cantonales et de l'enveloppe budgétaire dédiée à leur financement, le Service de l'action sociale de l'Etat du Valais a souhaité évaluer leur mise en œuvre et avoir des recommandations, dans le but de renforcer l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap au sein des administrations publiques et des institutions subventionnées. L'objectif fixé par la LDIPH étant de mettre à disposition des personnes en situation de handicap 1% de la totalité des postes figurant à l'organigramme.

## Solution et méthodologie

- Evaluation de la mise en œuvre des mesures par la passation d'entretiens semi-directifs avec des bénéficiaires des mesures, les institutions subventionnées et les répondant·es RH de certains services (n= 40) puis par une enquête menée auprès de tous les services de l'administration cantonale.
- Renforcement de la coordination interinstitutionnelle par l'organisation d'un atelier réunissant les différentes parties prenantes (n=20) afin de discuter des premières hypothèses et pistes de recommandation
- Accompagnement à la définition d'un plan d'action par des séances de présentation des résultats et de coordination avec les services concernés



## Mandat

- Evaluation de certaines mesures cantonales d'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap
- Coordination avec l'Office AI et le Service des ressources humaines pour une mise en œuvre efficace des recommandations



## Offre

- Evaluation de la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'impact et l'efficience de certaines mesures d'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap
- Recommandations pour une meilleure coordination interservices et une refonte des directives pour renforcer la mise en œuvre des mesures.



## Impact

- Valorisation du dispositif cantonal d'inclusion professionnelle
- Renforcement de la collaboration interservices
- Mise à l'agenda d'un plan d'action
- Ajustement de l'offre cantonale aux besoins du public cible

**« La collaboration avec dss+ a rendu possible un travail d'enquête indépendant et approfondi, conférant ainsi aux résultats une garantie de solidité et de crédibilité. »**

**Gaétan Debons, chef de l'office de coordination pour des questions dans le domaine du handicap (OCQH), Canton du Valais**

**dss+**

Protect. Transform. Sustain.

[linkedin.com/company/consultdss](https://www.linkedin.com/company/consultdss)

[twitter.com/consultdss](https://twitter.com/consultdss)

[youtube.com/consultdss](https://www.youtube.com/channel/UC...)

[instagram.com/consultdss](https://www.instagram.com/consultdss)

[www.consultdss.com](https://www.consultdss.com)